Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 95 (1998)
Heft: 3

Rubrik: Inspectorat

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cantons de Vaud et Valais

Avis aux apiculteurs

Selon toute vraisemblance, le printemps vous réserve quelques fâcheuses surprises. Une mortalité importante dans certains ruchers, des colonies affaiblies, voire des ruches vides. Des apiculteurs ont déjà constaté des pertes inhabituelles dans leur cheptel, des colonies ayant péri ou ayant déserté leur habitat.

Veillez donc tout spécialement à l'activité de vos abeilles lors de leurs premières sorties. Prenez toutes les mesures nécessaires pour éviter le pillage engendré par les ruches dépeuplées, mais encore garnies de provisions. Rappelez-vous que ces ruches n'étaient probablement pas saines ou désorganisées. Par conséquent, éloignez ce matériel de vos ruchers. Détruisez par le feu les abeilles mortes, les cadres avec couvain, les cadres souillés et tout ce qui est douteux (porteur d'agents pathogènes). Ensuite procédez au nettoyage complet des ruches (raclage), puis désinfecter le tout à la flamme puis à l'eau de Javel.

Attention ! Si les pertes subies dépassent largement les normes habituelles, prévenez votre inspecteur régional pour constater préalablement vos déboires. Au besoin, votre agent sanitaire effectuera des prélèvements d'échantillons d'abeilles ou de couvain pour analyse. D'autre part votre inspecteur établira un décompte des colonies péries par rapport à vos effectifs, qu'il soumettra aux soussignés. Les statistiques ainsi établies nous permettront si nécessaire d'intervenir auprès de nos instances supérieures.

A tous, bonne saison tout de même.

L'inspecteur cantonal des ruchers vaudois
Pierre-André Bonzon

L'inspecteur cantonal des ruchers valaisans
J.-M. Formaz

A VENDRE

nucléis

sur 4-5-6 cadres, reines sélectionnées.

Jean-Philippe Gerber
Ecublens
tél. (021) 691 90 27
(heures des repas).

A VENDRE
(cause décès de l'apiculteur)

ruches Alpina

traitées, nourries (bas prix) avec ou sans caisses.

Tél. (026) 928 18 01 (privé)
Tél. (026) 928 12 68 (prof.)